
Historique assainissement collectif p. 12

Avancement du groupe scolaire p. 14

CAMI DE ROUND

Le magazine trimestriel de la municipalité et des associations de Montesquieu-Lauragais



Table des matières

Actualités municipales

Le mot du maire.....	3
Conseils municipaux.....	4
Séance du 27 mars 2019	4
Séance du 4 avril 2019.....	5
Séance du 11 avril 2019.....	6
Séance du 17 avril 2019.....	8
Cérémonie du 8 mai 2019.....	11
Historique de l'assainissement collectif	12
Avancement du groupe scolaire.....	14
Bibliothèque.....	17
Fleurissement du village.....	17
Résultat des élections européennes.....	17

Associations

Les Aînés montesquiriens.....	18
SD Swing.....	19
Comité des Fêtes.....	20
Association des parents d'élèves.....	21
Gymnastique montesquirienne.....	23
Les amis du thé dansant.....	23

Infos village

Moustique tigre.....	24
Gendarmerie, prévention des vols.....	25
Calendrier des prochaines manifestations...26	
Professionnels du village.....	26
Assistantes maternelles et divers.....	27

Infos pratiques

Horaires ... Abbé Régis L'Huillier.....	28
---	----

Page de couverture : extrait du dessin de Jean-Claude PERTUZET représentant le « cœur » du village (1990)

Directeur de la publication : M. Claude LAFON
Membres : Mmes Marie-Laure ARNAUD, Pascale BALTY, Christine BÉNAZET,
Magali DENOY, Nathalie FAURÉ, M. José-Manuel JIMENEZ.

Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'été est synonyme de vacances mais avant d'en profiter les associations nous ont proposé leurs traditionnelles animations : soirées dansantes, apéritifs concert, ball-trap, festival des enfants musiciens, soirée guinguette et kermesse de l'école.

L'été c'est aussi la période des fêtes de village et des festivals. Montesquieu n'y dérogera pas puisque le Comité des fêtes organise ses festivités du 19 au 22 juillet. Relayé ensuite par le festival rock & Swing organisé par SD Swing. J'espère vous y retrouver nombreux.

C'est aussi les vacances pour les écoliers et pour toute la communauté scolaire. Vacances bien méritées après une année difficile consécutive aux travaux de réaménagement du groupe scolaire. Je les remercie infiniment toutes pour leur patience, leur compréhension, les tâches parfaitement accomplies malgré les conditions d'espaces réduits et de nombreux déplacements.

Je n'oublie pas aussi les riverains qui ont subi les nuisances de proximité, je les remercie infiniment aussi pour leur tolérance au quotidien. Encore quelques semaines de travaux et la première phase sera terminée. Les écoliers intégreront les nouveaux locaux le 2 septembre. Les élèves de maternelle occuperont les locaux dédiés à l'accueil de loisirs pendant la deuxième phase de travaux qui se termineront en décembre. L'accueil de loisirs demeure jusque-là dans les locaux de la mairie.

Un bilan succinct des travaux vous est présenté dans la rubrique des activités municipales. Vous trouverez aussi l'historique de l'assainissement collectif dont le prolongement du réseau de collecte a été décidé en 2007. Les péripéties qui ont retardé ce projet sont nombreuses, la plus discutable est le classement des abords du Canal du Midi. Celui-ci interdit la mise en place de la station

d'épuration et nous demande de trouver un autre emplacement.

C'est en ces termes que je me suis exprimé le 3 septembre 2018 sur un courrier adressé à l'Administration :

« Faudrait-il, aujourd'hui, recommencer tout à zéro après toute cette énergie et tous ces deniers communaux des contribuables gaspillés ? Je déplore que les élus de terrain ne soient pas écoutés car je persiste à croire qu'ils ont, eux, encore du bon sens ».

C'est l'été, c'est aussi les fortes chaleur et la canicule. Si vous souhaitez que la municipalité vous apporte un soutien en cas de besoin en été ou en hiver, vous pouvez vous inscrire sur le coupon joint au bulletin.

La communauté de communes engage une réflexion sur le mode de collecte. La commune a été choisie pour un test de faisabilité. Le délai de réponse est trop court pour valider cette approche de collecte. En effet, il faut appréhender le nombre limité de points de collecte et l'emplacement occupé par les 4 bornes à déchets. Prenons le temps de la réflexion, c'est le message que j'ai transmis

Vous êtes destinataires de l'édition spéciale budgétaire vous présentant les comptes administratifs 2018 et les budgets primitifs 2019. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour toute interrogation.

L'enquête publique conjointe du Plan local d'urbanisme (PLU) et du schéma d'assainissement aura lieu à l'automne. Une information « Village » vous informera des modalités.

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie demeurent inchangés. Les nouveaux, initialement prévus au 1^{er} juillet sont reportés.

Très cordialement à vous.



Claude LAFON

Extraits des comptes-rendus de conseils municipaux

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité

Séance du 27 mars 2019

Conseillère absente excusée : M. Denoy pouvoir à Ch. Bénazet,

Conseiller absent excusé : P. Carrière pouvoir à B. Larroche,

Secrétaire de séance : N. Fauré.

Arrêt du Plan local d'urbanisme (PLU)

Historique de la procédure d'élaboration du PLU :

- 12 septembre 2006 : adoption de la carte communale en remplacement du règlement national d'urbanisme (RNU)
- 18 décembre 2008 : décision de l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme.
- 30 juillet 2009 : attribution du marché d'études au groupement Gaichies et Sigeh.
- 25 mars 2010 : débat sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- 12 mai 2011 : prise en compte des dispositions de la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement), dite « Grenelle II » applicable depuis le 5 janvier 2011.
- 1^{er} septembre 2011 : nouveau débat sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- 10 juillet 2013 : présentation du projet aux Personnes publiques associées (PPA).
- 29 août 2014 : compte tenu, de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) du 24 mars 2014, du Plan de prévention des risques d'inondation Hers-Mort (PPRI) et du départ à la retraite de M. Gaichies. fin anticipée du marché avec le groupement Gaichies – Sigeh ;
- 18 mai 2015 : attribution du marché au bureau d'études Paysages.
- 30 janvier 2017 : opposition à un PLU intercommunal.
- 18 juillet 2017 : débat sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- 22 septembre 2017 : présentation du projet aux Personnes publiques associées (PPA).
- 6 mars 2018 : validation des nouvelles surfaces constructibles.
- 14 mai 2018 : débat sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- 27 juin 2018 : instauration d'un sursis à statuer.

Présentation du PLU par Mme Servat (bureau d'études PAYSAGES) :

- rappel des différentes phases de la procédure : diagnostic et état initial de l'environnement (EIE) > Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) > Règlement, zonage et Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) > Arrêt du PLU >

Consultation des Personnes publiques associées (PPA) (3 mois) > Enquête publique et rapport du commissaire enquêteur (2 mois) > Approbation du PLU

- Bilan de la concertation : registre de concertation disponible en mairie, articles internet, panneaux d'affichage en mairie suite au

PADD. Le bilan de la concertation est jugé positif, car tous les moyens ont été mis en place.

- PADD : présentation des différents objectifs, notamment celui concernant l'accueil de population fixé à 140 habitants à l'horizon 2030. Ce qui représente un besoin de 65 logements supplémentaires, dont la moitié sur le long terme. Ces futurs logements se répartissent en 25 à 30 logements en renouvellement urbain et/ou en densification dans les espaces urbanisés, et 35 à 40 logements neufs en extension et dans les nouveaux quartiers, soit environ 3,5 hectares de consommation d'espace agricole.

- Orientations d'aménagements et de programmations (OAP) pour le secteur des Béouzels : elles sont uniquement indicatives, car le secteur est classé en zone AU0 fermé. Les OAP pourront être modifiées lors de l'ouverture de cette zone, qui passe obligatoirement par une procédure de modification du PLU. Cette zone est fermée en attente du réseau d'assainissement collectif conformément au PADD.

- Règlement graphique et règlement écrit : ils sont la traduction des objectifs affichés dans le PADD.

- Questions des conseillers ?

Pascale Balty : certains éléments de patrimoine sont préservés à travers un classement spécifique dans le règlement graphique. Pourquoi le château de la mairie et la haie de

laurines ne le sont pas ? Réponse : le PLU a vocation à préserver les éléments de patrimoine privés, sur lesquels la commune n'a pas de pouvoir.

Pascale Balty : initialement toutes les lignes de crêtes étaient préservées de toutes constructions, pourquoi certaines ont été supprimées ? Réponse : cette décision a été prise en groupe de travail. Il a considéré qu'il était important de préserver les vues sur le village par les deux lignes de crêtes identifiées dans le PADD et traduites dans le règlement graphique par un zonage spécifique.

Pascale Balty : y aura-t-il moyen de faire des modifications ultérieurement ? Réponse : les conseillers ne peuvent plus faire de demande de modification, seulement le public dans le cadre de l'enquête publique.

Pascale Balty : qu'en est-il de la requête déposée par les habitants de Bellevue au sujet de la station d'épuration ? Réponse : le projet de construction de la station a été retiré et la requête n'est plus valable. Le Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) va redéposer un projet mieux adapté.

Monsieur le maire soumet l'arrêt du PLU au vote :

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

Séance levée à 21 h 00.

Séance du 4 avril 2019

Voir l'édition spéciale : comptes administratifs 2018, budgets primitifs 2019.

Conseillères absentes excusées : M-L. Arnaud pouvoir à J-M. Jimenez, P. Balty pouvoir à Ch. Bénazet, N. Fauré pouvoir à S. Gasc.

Conseiller absent excusé : Ch. Crouzil pouvoir à B. Larroche.

Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie.

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour de Négra : avis sur l'abattage de 25 platanes.

Suite aux accidents graves et parfois mortels survenus ces dernières années sur le carrefour de Négra, des travaux vont être réalisés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne au cours du 2^e semestre 2019.

Un réaménagement du carrefour avec la mise en place de deux « tourne à gauche », la surélévation de la route de Villeneuve et l'abattage de 25 platanes permettront une meilleure visibilité. La replantation de 25 cerisiers à fleurs est prévue et se fera obligatoirement sur la commune de Montesquieu-Lauragais.

Magali Denoy, conseillère municipale, demande si des solutions alternatives ont été étudiées : bandes rugueuses, ralentisseurs, radar pédagogique, limitation de vitesse, glissières de sécurité...

Réponse de M. le Maire : c'est la solution proposée par le Conseil départemental qui a la compétence de la voie et ce sont les services techniques qui ont élaboré le projet.

M. le Maire précise qu'il a donné un avis favorable à ce projet.

Comptes-rendus de réunions :

Service public de l'eau Hers Ariège (SPEHA) du 6 décembre 2018 et du 28 février 2019 :

Les comptes-rendus ont été transmis par mail aux élus.

Terres du Lauragais du 19 février 2019 :

Le compte-rendu a été transmis par mail aux élus.

Informations diverses.

- L'avaloir (dispositif permettant de récupérer les eaux de ruissellement) se trouvant sur la RD16 a reculé et celui en dessous du square de la Vierge est abîmé.
- La mise en place d'un filet pour pigeons a été faite mais des pigeons restent toujours prisonniers en-dessous. Il est nécessaire de vérifier d'où ils viennent et d'en boucher l'accès.
- Demander aux services départementaux d'enlever les bordures se trouvant du côté de la ferme d'En Revel car celles-ci sont dangereuses lors des croisements entre véhicules.
- Le bus scolaire ne prend toujours pas le bon circuit pour déposer les enfants. Il s'arrête sur la RD16 et cela est très dangereux. Un courrier de rappel sera envoyé au service des transports du Conseil départemental.

Séance levée à 21 h 30.

Séance du 11 avril 2019

Conseillères absentes excusées : M-L. Arnaud pouvoir à J-M. Jimenez,
P. Balty pouvoir à A. Dardard,

Membres du CCAS excusés : R. Saffon pouvoir à J-L. Lucas. J. Navarret.

Secrétaire de séance : N. Fauré.

Approbation du compte-rendu de la séance du 3 janvier 2019.

Il est adopté à l'unanimité des présents à cette séance.

11 voix favorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, P. Carriere, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche et J-L. Lucas. (Membres excusés lors de ce conseil municipal ne prenant pas part au vote : Ch. Crouzil et Ch. Bénazet).

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 février 2019.

Il est adopté à la majorité.

4 voix favorables : Cl. Lafon, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche

1 voix défavorable : P. Balty car ses corrections n'ont pas été prises en compte et que le compte-rendu est incomplet.

3 abstentions : Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy – La raison invoquée est la non-prise en compte des corrections apportées par P. Balty (Membres excusés lors de ce conseil municipal ne prenant pas part au vote : M-L. Arnaud, P. Carriere, Ch. Crouzil, J-M. Jimenez et J-L. Lucas)

Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2019.

Il est adopté à la majorité.

10 voix favorables : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche et J-L. Lucas.

1 voix défavorable : P. Balty car ses corrections n'ont pas été prises en compte et que le compte-rendu est incomplet.

1 abstention : A. Dardard.

(Membre excusé lors de ce conseil municipal ne prenant pas part au vote : M-L. Arnaud)

Création d'un poste d'attaché territorial à 35 heures hebdomadaires.

Ce point est reporté car la création de ce poste doit être soumise pour avis au comité technique (CT) du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne (CDG31).

Création d'un poste d'adjoint administratif à 35 heures hebdomadaires.

Ce point est reporté car la création de ce poste doit être soumise pour avis au comité technique (CT) du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne (CDG31).

Pool routier 2016/2019, programme de travaux 2019.

Commission voirie du mercredi 27 mars :

- Réception des travaux du chemin de la Capelle par les membres de la commission en présence du responsable de la voirie de Terres du Lauragais et du responsable du chantier de l'entreprise Casal. Des points d'insatisfaction ont été relevés : la hauteur des accotements à certains endroits qui devront être repris et la formation de trous dans la couche de roulement qui doivent être réparés.

Un courrier sera adressé au responsable de la voirie de Terres du Lauragais afin de formaliser les points d'insatisfactions concernant les travaux sur ce chemin.

- Concernant le chemin de Guilhem Thomas, la commission s'est rendue sur place afin de constater son état. Celui-ci chemin communal empierré ne comporte pas de couche de roulement (goudronnage bicouche). Selon les nouvelles règles adoptées par Terres du Lauragais l'entretien des chemins d'intérêts communautaires ne peut se faire sans modification de la nature du revêtement. Dans le cas des chemins empierrés, le revêtement par un goudronnage bicouche reste à la charge de la commune.

- Impasse des Rambals : suite aux travaux réalisés par Enedis la chaussée a été abîmée au niveau du virage. Le référent Enedis, M. Martinez, sera contacté pour la réparation.

- Le pool routier 2016/2019 arrivant à sa fin, le budget restant doit être consommé. Les membres de la commission voirie ont identifié les chemins prioritaires avec l'aide du responsable de la voirie à Terres du Lauragais, deux devis sont proposés :

- un devis pour le chemin de Goudet afin de reprendre les nids de poule : 5 128,45 € TTC. Un courrier sera envoyé à St. Amargier pour lui faire part de notre mécontentement suite à des travaux effectués sur ce chemin.
- un devis pour le chemin de Roquette pour la réfection de la couche de roulement : 54 398,86 € TTC

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents pour ces deux devis.

Mise à jour du Plan communal de sauvegarde (PCS), attribution de postes.

A. Dardard demande son retrait en tant que responsable de la cellule secrétariat/communication.

Cl. Lafon rétorque qu'il s'agit d'une fuite en avant face aux responsabilités.

Ch. Bénazet précise qu'ils sont aujourd'hui 6 conseillers à ne plus être en mesure de prétendre à une quelconque responsabilité à cause du contexte actuel. Elle demande aux conseillers concernés s'ils souhaitent être cités, ils donnent leur accord. Il s'agit de M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez.

N. Fauré se propose en tant que responsable de la cellule secrétariat/communication.

P. Carrière se propose pour le remplacement de Nathalie Fauré en tant que responsable de la cellule Terrain.

• Le plan communal de sauvegarde sera mis à jour.

Séance du 17 avril 2019

Conseillères absentes excusées : M-L. Arnaud pouvoir à J-M. Jimenez,

M. Denoy pouvoir à Ch. Bénazet,

Conseiller absent excusé : Ch. Cruzil pouvoir à B. Larroche.

Secrétaire de séance : N. Fauré.

Plan local d'urbanisme (PLU) Application du code de l'urbanisme dans sa rédaction en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016.

L'assemblée adopte, à l'unanimité, le nouveau règlement pour l'élaboration du PLU.

Plan local d'urbanisme (PLU) Arrêt du projet de PLU et bilan de la concertation.

L'assemblée vote, à l'unanimité, l'arrêt du Plan local d'urbanisme (PLU).

Cet arrêt sera notifié à tous les intervenants et une enquête publique conjointe avec le schéma d'assainissement aura lieu au mois de septembre.

Demande d'une concession au cimetière.

Cette demande émane d'une personne qui n'est pas domiciliée sur la commune.

Le règlement du cimetière stipule à l'article n°2 :

DROIT A L'INHUMATION

« Aura droit à l'inhumation dans le cimetière de Montesquieu-Lauragais :

- toute personne décédée sur le territoire de la commune quel que soit son domicile,

- toute personne domiciliée sur le territoire de la commune quel que soit son lieu de décès,

- toute personne ayant droit à une sépulture de famille dans le cimetière communal, quel que soit son domicile ou son lieu de décès ».

Pascale Balty : le lieu de résidence fait partie de l'histoire de Montesquieu. Au XIII^e siècle, il a

appartenu à l'une des plus grandes familles cathares de Montesquieu. Au XVI^e siècle, le domaine appartenait à une famille qui a défendu le village contre le duc de Joyeuse en 1589, également propriétaire du château dans lequel nous siégeons ce soir. C'est seulement en 1710 que ce lieu de résidence est rattaché à une commune voisine.

L'assemblée décide, à la majorité, de ne pas modifier le règlement afin de ne pas ouvrir le droit à l'inhumation aux personnes ne résidant pas sur la commune mais qui y paient des impôts. Cela entraînerait trop de demandes ne pouvant être satisfaites au vu de l'espace libre du cimetière.

Votes pour la modification du règlement :

1 voix favorable : P. Balty.

3 abstentions : Ch. Crouzil, A. Dardard, N. Fauré.

9 voix défavorables : Ch. Bénazet, S. Gasc, M-L. Arnaud, P. Carriere, M. Denoy, J-L. Lucas, J-M. Jimenez, B. Larroche, Cl. Lafon.

Ordre du jour complémentaire

Délibération de soutien à l'Office national des forêts (ONF).

Les syndicats de cet office, qui assure la gestion du bois Barrat, alertent les communes sur l'hypothèse « d'une fin de service public de l'ONF » qui aurait été retenue par le gouvernement

L'assemblée décide, à la majorité, de soutenir l'ONF par une délibération.

10 voix favorables : S. Gasc, M-L. Arnaud, P. Carriere, J-L. Lucas, J-M. Jimenez, Cl. Lafon, P. Balty, Ch. Crouzil, A. Dardard, N. Fauré.

3 abstentions : Ch. Bénazet, M. Denoy, B. Larroche, car aujourd'hui il n'y a pas de texte réglementaire qui indique la volonté de supprimer l'ONF. Cette demande est portée par des syndicats.

Rénovation de l'éclairage public dans le village et ses abords.

Le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) subventionne à 80% la rénovation de l'éclairage public afin de réaliser d'importantes économies d'énergie d'environ 70%.

En effet la technologie des « leds » fournit, avec une puissance moindre, le même éclairage et permet une diminution de puissance la nuit.

Le montant global des travaux est de 121 000 € HT.

La part communale est de 24 200 € (20%) + 6 431 € de maîtrise d'œuvre soit : 30 631 €.

L'assemblée décide, à la majorité, de réaliser cette opération.

10 voix favorables : S. Gasc, M-L. Arnaud, P. Carriere, J-L. Lucas, J-M. Jimenez, Cl. Lafon, Ch. Crouzil, A. Dardard, N. Fauré. Ch. Bénazet, M. Denoy, B. Larroche,

1 voix défavorable : P. Balty car elle souhaiterait que l'on s'occupe de secteurs encore dans le noir et que la commission Finances vérifie si une économie est constatable depuis que les « leds » ont été installées devant la mairie.

L'assemblée décide, à la majorité, d'opter pour l'emprunt. Celui-ci sera réalisé auprès du syndicat aux conditions suivantes : annuité d'emprunt de 2 970 € sur 12 ans.

9 voix favorables : S. Gasc, M-L. Arnaud, P. Carriere, J-L. Lucas, J-M. Jimenez, Cl. Lafon, Ch. Crouzil, N. Fauré. B. Larroche,

4 abstentions : P. Balty, Ch. Bénazet, M. Denoy, A. Dardard par manque d'éléments pour prendre une décision.

Informations diverses.

Transport scolaire

Le chauffeur du bus du collège d'Ayguésives ne respecte pas le circuit prévu et s'arrête sur la départementale, devant chez un administré. Le circuit prévu est le suivant : arrêt au bas de la côte d'En Serny, arrêt au Calvaire, puis descente de la côte de Négra et arrêt au bas de Négra, puis tourne à gauche sur la départementale et reprend la montée d'En

Serny pour emprunter la grande rue Saint-Jacques et aller à Nailloux.

M.le Maire est intervenu auprès du service des transports et du Président du Conseil départemental car ce non-respect du circuit est récurrent.

Pascale Balty : il fait un grand détour et produit une grosse quantité de CO2. La logique voudrait que l'arrêt de bus soit déplacé sur la départementale.

Conseil municipal des enfants (CME).

Un point a été fait entre M. Denoy et Ch. Lafitte animatrice de l'ALAE.

Actions effectuées à ce jour ou en cours de réalisation :

- mise en place du composteur
- rencontre aînés/enfants, jeux de société en commun

- blog sur le site internet de la commune
- collecte de bouchons au profit d'une association
- correspondance avec les enfants de Guyane de la classe de Mme Sire, ancienne directrice de l'école.

Actions à mener en présence des enfants :

- mise en place de nichoirs
 - mise en place de cabanes à livres
- M. S. Gasc, adjoint au maire, s'occupe de mener à bien ces actions d'ici la fin de l'année scolaire, et en concertation avec les membres du CME.

D'autres projets sont proposés par les enfants :

- journal mensuel
- boîte à idées
- boîte pour objets perdus
- chasse au trésor dans la commune.

Bilan de l'Accueil de loisir associé à l'école (ALAE).

ALAE - COMPTE DE RÉSULTAT 2018			
CHARGES		PRODUITS	
Achats	1 612,50	Participation des familles	21 614,62
EDF	173,00		
Eau	300,00	Subvention CAF	20 962,02
Fournitures éducatives	1 059,50	Estimation PS Périscolaire	11 362,02
Fournitures de bureau		Fond public et territoire	9 600,00
Fournitures d'entretien			
Maintenance logiciel Casimir	80,00	Fond d'amorçage	3 316,67
Pharmacie		Education nationale	
Services extérieurs	1 850,00	Fond propre commune	62 397,40
Assurances	360,00		
Assurance personnel	1 490,00		
Autres services	1 235,00	Participation familles	19,96%
Téléphone/box internet	270,00	Subvention CAF	19,36%
Rémunération des intervenants	965,00	Fond d'amorçage	3,06%
Formations			
Frais de personnels	103 593,21		
Salaires bruts	73 870,29		
Charges patronales	29 722,92		
TOTAL	108 290,71		108 290,71

ALAE - BUDGET PREVISIONNEL 2019			
CHARGES		PRODUITS	
Achats	3 811,00	Participation des familles	22 000,00
EDF	961,00		
Eau	300,00	Subvention CAF	22 758,00
Fournitures éducatives	2 500,00	Estimation PS Périscolaire	12 000,00
Fournitures de bureau		Fond public et territoire	9 600,00
Fournitures d'entretien		Accueil enfant handicapé	1 158,00
Maintenance logiciel Casimir	0,00	Fond d'amorçage	3 000,00
Pharmacie	50,00	Education nationale	
Services extérieurs	1 623,00	Fond propre commune	63 695,00
Assurances	133,00		
Assurance personnel	1 490,00		
Autres services	2 019,00	Participation familles	20%
Téléphone/box internet	270,00	Subvention CAF	20%
Rémunération intervenants	900,00	Fond d'amorçage	3%
Formations	849,00	Participation mairie	57%
Frais de personnels	104 000,00		
Salaires bruts	74 000,00		
Charges patronales	30 000,00		
TOTAL	111 453,00		111 453,00

Fin de séance : 20h50

Le 8 mai : la Marseillaise chantée par les enfants

C'est en musique, avec l'orchestre Briqu'A Brass de la commune, que le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts. Les écoliers, avec chacun une fleur, accompagnaient une foule nombreuse.

M. le Maire a donné lecture du message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées.

« La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France. » « La voix solennelle qui porte ce message dans l'après-midi du 8 mai 1945 est celle qui, depuis le 18 juin 1940, incarne la France dans la guerre. »

« La France exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes, issus des nations du monde entier, qui ont conjugué leurs efforts pour nous libérer et restaurer la dignité humaine. »

La sonnerie aux morts, la minute de silence et la « Marseillaise » chantée brillamment par les écoliers, accompagnés par l'orchestre ont clôturé cette cérémonie.

M. le Maire, Claude Lafon, a remercié chaleureusement tous les participants et plus particulièrement les nombreux écoliers présents. C'est en musique que le cortège a pris le chemin de la salle des fêtes où le maire avait invité l'assistance à partager un vin d'honneur servi par les conseillers municipaux.



Historique de l'assainissement collectif.

1986 : construction de la station d'épuration (STEP) de type « boues activées ».

1986 à 1990 : réalisation du réseau de collecte en 6 tranches.

2007, le 4 octobre : le conseil municipal décide du mode d'assainissement collectif pour le village qui est déjà desservi, les hameaux d'En Serny, de Négra et du Moulin.

2009, le 26 mars : le plan de zonage d'assainissement est adopté après enquête publique.

2009, le 22 septembre : le conseil municipal transfère au nouveau Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) la compétence totale de l'assainissement collectif.

2010, le 26 octobre : considérant la limitation de la population à 1 130 habitants par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le coût de la mise en assainissement collectif du hameau du Moulin, le conseil municipal décide de le retirer du zonage.

2010 : étude d'emplacements potentiels pour la nouvelle STEP réalisée par un bureau d'études . Sept zones ont été appréhendées. Deux zones potentielles ont été retenues (voir plan ci-après) -
- zone C « boucle du Canal du Midi » à En Serny,
- zone F « chemin de Goudet ».

2011 : étude complémentaire sur la zone C et la nouvelle zone appartenant à la société des Autoroutes du sud de la France (ASF) sur la route de Villeneuve après le pont sur l'A61.

2011, le 9 novembre : le conseil municipal choisit le site « ASF » pour l'implantation de la STEP avec un exutoire à l'Hers Mort. Meilleure solution pour les habitations et les cultures.

2013, le 28 octobre : abandon du site « ASF » jugé trop onéreux en exploitation.

2014, le 23 juin : choix de la zone G pour l'implantation de la STEP.

2015, le 23 juin : suite au projet du gouvernement de classer les abords du Canal du Midi, le conseil municipal demande le retrait de la zone G du classement.

2016, le 20 juin : le SMEA dépose une déclaration préalable pour la construction d'une unité de traitement des eaux usées « technique des roseaux ». L'architecte des bâtiments de France (ABF) a demandé, notamment, l'adjonction d'une insertion paysagère qui a été fournie par le SMEA.

2017, le 24 février : en l'absence de réponse de l'administration, le maire a signé une décision de non opposition à la demande de construction.

2017, le 25 janvier : la zone G figurant toujours dans la zone protégée des abords du Canal du Midi, le conseil municipal réitère la demande de retrait.

2018, le 13 mars : un habitant de la commune formule une requête au tribunal administratif en annulation de la décision de non opposition à la construction de l'unité de traitement.

2018, au mois d'avril : dépôt à la Préfecture par le SMEA du dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement.

2018, le 1^{er} juin : la Préfecture délivre le récépissé de déclaration avec un certain nombre de prescriptions.

2018, le 3 juin : le SMEA dépose une nouvelle déclaration préalable pour la STEP.

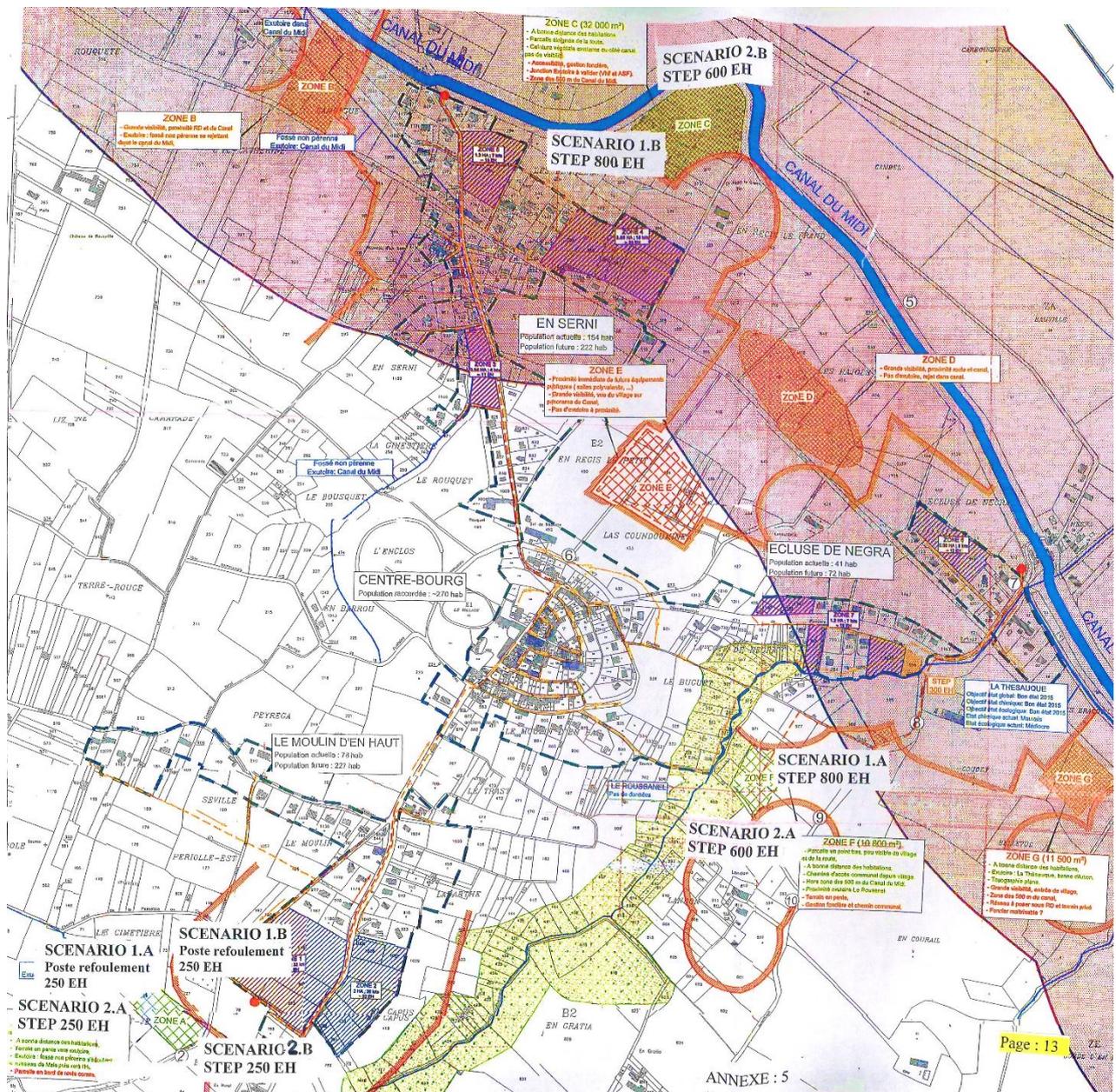
2018, le 3 septembre : multiples interrogations du service instructeur : la déclaration préalable est-elle le bon document ? Faut-il un permis de construire et de démolir ? Qui décide ?

2019, le 1^{er} février : un responsable du « pôle compétence Canal du Midi » de la Préfecture visite les lieux d'implantation et préconise quelques aménagements mineurs.

2019 : le SMEA déposera un permis d'aménager une unité de traitement des eaux usées.

Conclusions :

- le conseil municipal , il y a presque 12 ans, a pris la décision de mettre en assainissement collectif les hameaux de la commune afin d'assurer un meilleur environnement.
- Depuis de multiples contraintes se sont imposées et ont retardé le projet.
- Aujourd'hui ::
 - le projet est prêt, le financement a été budgétisé en priorité et les entreprises sont retenues.
 - la dérogation de construction dans la zone protégée devrait-être accordée par le Ministre.



Avancement du groupe scolaire.



2 juillet 2019 – salles de classes



Rénovation et extension de l'école maternelle et élémentaire

EVOLUTION DES COÛTS

Au 03/07/2019

Lot	Objet	Estimation HT		Consultation HT		Marché HT		TVA	TTC
		APD	DCE	Marché	Marché + lot 8	Avenants			
1	Démolition	85 000,00	85 000,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00	10 400,00	62 400,00	
2	VRD	70 000,00	91 000,00	69 700,00	69 700,00	46 000,00	9 200,00	55 200,00	
3	Gros œuvre	300 000,00	362 000,00	529 000,00	529 000,00	584 034,95	116 806,99	700 841,94	
4	Zingurie - couverture	13 000,00	30 000,00	37 329,00	37 329,00	47 652,80	9 530,56	57 183,36	
5	Etanchéité	67 000,00	45 000,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00	5 800,00	34 800,00	
6	Façades - enduits-Nettoyage	45 000,00	63 000,00	68 005,00	68 005,00	68 005,00	13 601,00	81 606,00	
7	Menuiseries ext, brises soleil	98 000,00	110 000,00	141 024,55	141 024,55	152 500,31	30 500,06	183 000,37	
8	Serrurerie	170 000,00	125 000,00	170 000,00	196 837,49	193 724,29	38 744,86	232 469,15	
9	Plâtrerie, plafonds, isolation	130 000,00	119 000,00	132 848,91	132 848,91	135 506,79	27 101,36	162 608,15	
10	Menuiseries intérieures	84 000,00	135 000,00	107 514,23	107 514,23	87 781,49	17 556,30	105 337,79	
11	Carrelage - Faïences	28 000,00	22 000,00	14 900,00	14 900,00	14 685,45	2 937,09	17 622,54	
12	Sols souples PVC	57 000,00	57 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	11 000,00	66 000,00	
13	Peintures - finitions	48 000,00	49 000,00	42 991,39	42 991,39	43 751,39	8 750,28	52 501,67	
14	Plomberie sanitaire	60 000,00	55 000,00	52 000,00	52 000,00	62 598,91	12 519,78	75 118,69	
15	Chauffage ventilation	150 000,00	175 000,00	178 000,00	178 000,00	178 000,00	35 600,00	213 600,00	
16	Electricité tous courants	170 000,00	140 000,00	101 000,00	101 000,00	103 600,00	20 720,00	124 320,00	
17	Ascenseur	32 000,00	45 000,00	45 800,00	45 800,00	45 800,00	6 289,00	52 089,00	
18	Panneaux photovoltaïques	31 402,64	30 000,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	3 500,00	21 000,00	
		1 638 402,64	1 738 000,00	1 843 613,08	1 870 450,57	1 917 141,38	380 557,28	2 297 698,66	

Lot : 8 - Avenant : 1 : le 19/03/2019
- 3 113,20 € HT lisses garde corps

Lot : 9 - Avenant 1 : le 19/12/2018
+ 2 657,88 € HT Doubleage, faux plafonds

Lot : 10 - Avenant 1 : le 28/01/2019
- 19 732,74 € HT Suppression des plans résines aux sanitaires

Lot : 11 - Avenant 1 : le 10/12/2018
- 505,13 € HT Faïences plus et moins

Lot : 11 - Avenant 2 : le 11/02/2019
+ 290,58 € HT ragréage vibré sanitaires

Lot : 13 - Avenant 1 : le 10/12/2018
+ 760 € HT peinture au lieu de carrelage

Lot : 14 - Avenant : 1 : le 18/09/2018
+ 2 099,75 € HT Alimentation eau potable

Lot : 14 - Avenant : 2 : le 4/02/2019
+ 8 499,16 € HT lavabos faïence

Lot : 16 - Avenant 1 : le 11/03/2019
+ 2 600 € HT visiophone 7 directions

Lot : 2 - Avenant 1 : le 26/12/2018
- 23 700 € HT Terrassement inclus dans le lot n°3, Cour bitumée

Lot : 3 - Avenant 1 : le 5/11/2018
+ 27 263,56 € HT consolidations façades

Lot : 3 - Avenant 2 : le 11/02/2019
+ 1 881,60 € HT bouchage des trous dans le bâtiment ancien contre l'entrée des pigeons.

Lot : 3 - Avenant 3 : le 15/02/2019
+ 2 627,22 € HT consolidation liteaux au bâtiment Vieux Four

Lot : 3 - Avenant 4 : le 18/03/2019
+ 2 151,00 € HT redressage feuillures

Lot : 3 - Avenant 5 : le 8/04/2019
+ 10 110,55 € HT corniche, pigeons

Lot : 3 - Avenant 6 : le 29/05/2019
+ 11 001,02 € HT parquet, sous-oeuvre

Lot : 4 - Avenant 1 : le 4/12/2018
+ 10 323,80 € HT Etanchéité bâtiments

Lot : 7 - Avenant : 1 : le 21/03/2019
+ 11 475,76 € HT menuiseries pare feu

Montant HT du marché :
1 917 141,38

Evolution en HT au 1er juillet 2019 par rapport aux différentes étapes
Avant projet définitif (APD) :
Dossier consultation des entreprises (DCE) : + 278 738,70 soit +17%
Montant lors de l'appel d'offres du marché : + 179 141,30 soit +10%
Montant lors de l'appel d'offres du marché : + 46 690,81 soit +2,5%

*

AVANCEMENT du MARCHÉ de TRAVAUX

Au 05/07/2019		MARCHES avec avenants						PAIEMENT 2018				PAIEMENT 2019				Solde		
Lot	Objet	Attributaire	Marché HT	TVA	Marché TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	
		Paieement 2018 - D2313/23/253																
1	Démolition	ABADIS	52 000,00	10 400,00	62 400,00	52 000,00	10 400,00	62 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	VRD	INNO TP	46 000,00	9 200,00	55 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 200,00
3	Gros-Œuvre	ABADIS	584 034,95	116 806,99	700 841,93	160 574,80	32 114,96	192 689,76	326 370,65	65 274,13	351 125,69	326 370,65	65 274,13	351 125,69	326 370,65	65 274,13	351 125,69	157 026,49
4	Zingurie	SANZINC	47 652,80	9 530,56	57 183,36	0,00	0,00	0,00	10 323,80	2 064,76	12 388,56	10 323,80	2 064,76	12 388,56	10 323,80	2 064,76	12 388,56	44 794,80
5	Etanchéité	GDC	29 000,00	5 800,00	34 800,00	0,00	0,00	0,00	27 449,43	5 489,89	32 939,32	27 449,43	5 489,89	32 939,32	27 449,43	5 489,89	32 939,32	1 860,68
6	Façades	ISO Façades	68 005,00	13 601,00	81 606,00	0,00	0,00	0,00	31 267,25	6 253,45	37 520,70	31 267,25	6 253,45	37 520,70	31 267,25	6 253,45	37 520,70	44 085,30
7	Menuiseries ext	AEC	152 500,31	30 500,06	183 000,37	0,00	0,00	0,00	64 867,43	12 973,49	77 840,92	64 867,43	12 973,49	77 840,92	64 867,43	12 973,49	77 840,92	105 159,45
8	Serrurerie	Europe Ser	193 724,29	38 744,86	232 469,15	0,00	0,00	0,00	6 637,50	1 327,50	7 965,00	6 637,50	1 327,50	7 965,00	6 637,50	1 327,50	7 965,00	224 504,15
9	Plâtrerie	MMP	135 506,79	27 101,36	162 608,15	6 736,06	1 347,21	8 083,27	64 708,49	12 941,70	59 220,11	64 708,49	12 941,70	59 220,11	64 708,49	12 941,70	59 220,11	95 304,77
10	Menuiseries int	Coucoureux	87 781,49	17 556,30	105 337,79	0,00	0,00	0,00	9 620,41	1 924,08	11 544,49	9 620,41	1 924,08	11 544,49	9 620,41	1 924,08	11 544,49	93 793,30
11	Carrelage	SP Carrelage	14 685,45	2 937,09	17 622,54	0,00	0,00	0,00	9 030,32	1 806,06	10 836,38	9 030,32	1 806,06	10 836,38	9 030,32	1 806,06	10 836,38	6 786,16
12	Sols souples	ROUDIE	55 000,00	11 000,00	66 000,00	0,00	0,00	0,00	9 631,37	1 926,27	11 557,64	9 631,37	1 926,27	11 557,64	9 631,37	1 926,27	11 557,64	66 000,00
13	Peintures	AGR peintres	43 751,39	8 750,28	52 501,67	0,00	0,00	0,00	8 517,86	1 703,57	10 221,43	8 517,86	1 703,57	10 221,43	8 517,86	1 703,57	10 221,43	42 280,24
14	Plomberie	CFC	62 598,91	12 519,78	75 118,69	0,00	0,00	0,00	24 073,97	4 814,79	21 403,23	24 073,97	4 814,79	21 403,23	24 073,97	4 814,79	21 403,23	53 715,46
15	Chauffage	CFC	178 000,00	35 600,00	213 600,00	0,00	0,00	0,00	68 210,06	13 642,01	61 979,70	68 210,06	13 642,01	61 979,70	68 210,06	13 642,01	61 979,70	151 620,30
16	Electricité	L2E	103 600,00	20 720,00	124 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 320,00
17	Ascenseurs	Thyssenkrupp	45 800,00	6 289,00	52 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 089,00
18	Photovoltaïques	Autan Solaire	17 500,00	3 500,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
			1 917 141,38	380 557,27	2 297 698,64	219 310,86	43 862,17	263 173,03	660 708,54	132 141,69	694 985,52	660 708,54	132 141,69	694 985,52	660 708,54	132 141,69	694 985,52	1 339 540,09

Bibliothèque

Elle sera ouverte les vendredis du mois de juillet.

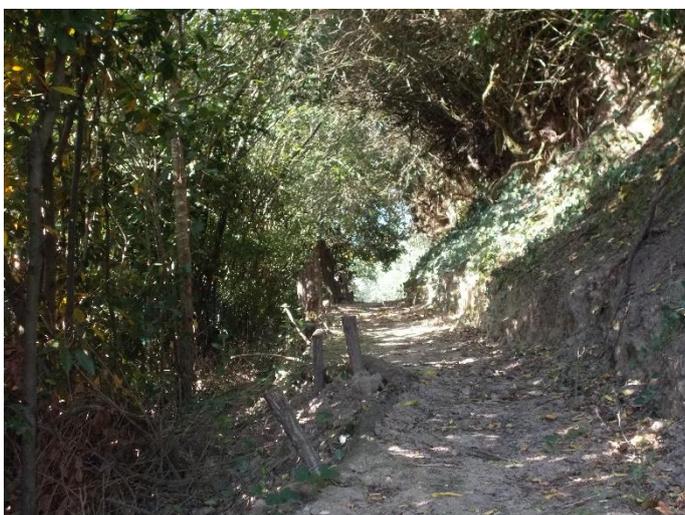
Elle sera fermée au mois d'août.

Les horaires d'ouverture à compter du 4 septembre sont les suivants :

- Le mercredi de 16h30 à 18h avec des activités et échange de livres.
- Le vendredi de 16h30 à 18h30 pour les échanges de livres.

Les bénévoles remercient les généreux donateurs de livres et vous souhaitent de bonnes vacances.

Fleurissement du village



Cette année encore la commune a été candidate au concours départemental des villes et villages fleuris. Le jury a visité le village le 11 juin et a parcouru le chemin des muletiers présenté comme nouveauté cette année.

Les bénévoles : Reine, Arlette, Anne et Joëlle.

Résultats élections européennes

Vote			Résultats	
Inscrits	804		Exprimés	495
Votants	518	64%	M. Bardella	107
Blancs	13		Mme Loiseau	103
Nuls	10		M. Jadot	73
			M. Glucksmann	42
			M. Bellamy	36
			M. Hamon	29

LES ÂNES MONTESQUIRIENS

Le jeudi 6 juin, nos aînés montesquiens, ainsi que quelques amis de Villeneuve et de Toulouse, sont partis à la découverte de notre patrimoine régional sous un soleil printanier.

Dès 7 h du matin, le bus a quitté Montesquieu, et après un arrêt petit-déjeuner près du lac de l'Isle-Jourdain, une halte était prévue dans le village de Simorre, situé dans le Gers.

Jean-Baptiste Laviale, historien, nous a guidés à travers les ruelles aux nombreuses maisons à colombages et mirandes (loggias, baies), placettes ornées de platanes, tilleuls ou vieux chênes où il fait bon se désaltérer sous leur ombre. Puis la visite de sa magnifique église s'est imposée, fortifiée aux XII^e et XIV^e siècles, puis remaniée par Viollet-le-duc au XIX^e, cette abbatale est unique en son genre.



Notre voyage s'est poursuivi jusqu'au maquis de Mielhan, lieu de

mémoire en ce 6 juin, puisqu'il a connu en juillet 1944 une attaque allemande faisant 67 morts parmi les maquisards, ainsi qu'une dizaine d'otages des fermes alentours. Un mémorial a été érigé sur ce site, des objets et véhicules sont exposés en pleine nature, et le cimetière aux croix blanches rappelle ce tragique événement.

Halte bien méritée ensuite au restaurant près du lac à Boulogne-sur-Gesse : un traditionnel confit de canard nous a réconfortés pour poursuivre notre périple.

Le village de Mont-d'Astarac, bien que très isolé et de peu d'habitants, possède une tour-porche caractéristique et très bien conservée, mais c'est son église là encore qui est remarquable grâce à ses peintures murales du XV^e siècle, véritable livre d'images qui raconte les scènes de la bible, dont le jugement dernier.

Enfin, une ultime visite s'imposait sur le chemin du retour, La villa gallo-romaine de Montmaurin et ses vestiges du I^{er} au IV^e siècle de notre ère : colonnades de marbre, mosaïques, thermes... de quoi rêver et imaginer la vie dans ce décor de luxe !

Après cette belle escapade gasconne, les aînés se sont donnés rendez-vous à la Bastide de Négra, pour leur traditionnelle grillade estivale, le mercredi 26 juin à midi.

Puis l'été nous séparera jusqu'à la rentrée de septembre : ce sera le mercredi 18 septembre pour un repas de reprise et une animation.

Pour tous ces rendez-vous, contactez les membres du bureau de notre association :

Maurice ROUAIX – 05 61 81 27 31 Emilia ROUAIX : Portable : 06 77 58 63 25

Magali DENOY – 05 61 81 57 14 – Port. 06 52 60 19 87 mail : denoy.magali@sfr.fr

ASSOCIATION SD SWING

Après sa soirée du 4 mai qui a réuni de nombreux amateurs de rock'n'roll, swing, et rythmes latinos, c'est l'auberge espagnole qui a clôturé l'année de cours 2018/2019 le 19 juin. Ensuite l'association s'est consacrée à la préparation de son 4^{ème} festival de rock & swing qui aura lieu les 14 et 15 septembre 2019 dans notre commune.

Les bénévoles ont répondu présent pour vivre ce nouvel événement et s'y investir, avec leur motivation et leur précieuse expérience. Leur nombre et leur efficacité assure le succès de notre manifestation.

Commerçants et artisans ont bien voulu nous suivre cette fois encore, et l'apport de subventions de la municipalité et du Conseil départemental sera une aide précieuse pour mener à bien notre projet.

L'affiche 2019 est à la hauteur des précédentes, grâce au talent de Brigitte Darrière qui avait aussi réalisé les trois premières.

Les orchestres ont été soigneusement choisis pour plaire aux danseurs, mais aussi au public qui devrait apprécier la qualité des prestations proposées.

Les structures seront là pour accueillir public et danseurs, plancher de bal, buvette, petite restauration.

Nous attendons également les associations de voitures anciennes et d'exception sur le site de la mairie. Et quelques stands d'objets vintage.

Des chorégraphies, démonstrations de danse, et autres surprises animeront les après-midi.

Tout étant réuni pour la réussite de ce week-end de danse et de musique, nous vous attendons toutes et tous pour participer à cet événement que vous êtes nombreux à attendre.

Vous serez informés en temps voulu du détail de notre programmation, par flyers, affiches, articles, programmes... et pourrez vous inscrire au repas du soir suivi du spectacle musical à la salle des fêtes.

Faites connaître notre manifestation autour de vous, amenez vos amis et connaissances !



Et contactez, pour plus de renseignements, un des numéros suivants :

- Magali : 06 52 60 19 87 – Christine : 06 84 66 27 87

Mail : denoy.magali@sfr.fr ou sdswing@sfr.fr

Et consultez notre site : <https://sdswing.org>

COMITE DES FÊTES

FETE DE LA SAINT JACQUES 2019

VENDREDI 19 JUILLET SAMEDI 20 JUILLET

20h00 Ouverture de la fête

Soirée Tapas et Sardinade

VENTE DE FORMULES TAPAS,
ASSIETTES DE SARDINES, SNACKING

Soirée musicale avec l'orchestre
Briqua Brass



20h00 Soirée Grillades

VENTE DE FORMULES
GRILLADES, SNACKING

22h00 Grand bal variétés

Avec l'orchestre
Mister John



DIMANCHE 21 JUILLET

9h15 Messe à l'Eglise Saint Jacques
11h00 Cérémonie monument aux morts
11h30 Apéritif offert

par le Comité des fêtes
VENTE DE FORMULES TAPAS,
GRILLADES, SNACKING

14h30 Concours de pétanque
Equipes en triplettes formées
Apéritif offert en fin de concours, remise des prix

20h00 SOIREE CABARET

REPAS MAISON:
SALADE MAISON aux NOIX et au BLEU
JAMBON BRAISE MAISON
Gratin Dauphinois

Dessert surprise **LE MARRONIER DE MONTESQUIEU**

SPECTACLE CABARET
avec **Les Demoiselles**



Inscriptions auprès du comité des fêtes au 06 60 59 20 45 avant le 14 juillet !

LUNDI 22 JUILLET

22h00 Feu d'artifice sonorisé :
PULSE OF LIFE
Au stade de foot, côte d'en Serny



20h00 Grand bal musette
avec l'orchestre
DAVID CORRY



Minuit :
Bataille de confettis !!

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



Cette deuxième partie d'année scolaire a commencé avec **l'apéro Concert** le 6 avril dernier où nous avons eu le plaisir d'écouter le groupe « **The Triptychs** ».

Une vente de viennoiseries/pâtisseries a ensuite été réalisée le 26 mai, à l'occasion des élections Européennes et de la fête des mères.

Et pour cette fin d'année scolaire, l'APE a organisé **la kermesse** qui s'est tenue le vendredi 28 juin, juste après le spectacle donné par l'ALAE.

Cette année, les jeux ont eu lieu à ***l'ombre du marronnier***, ce qui nous a permis de supporter la chaleur étouffante de ce début d'été. S'en est suivi un repas préparé par **le food Truck « la Toque roulante »** qui nous a proposé principalement des Burgers. Parents/enfants ont ainsi pu se retrouver le temps d'une soirée pour partager un moment convivial.



Nous remercions **Monsieur le Maire, la municipalité, les employés municipaux** ainsi que **les maîtresses et l'ALAE** pour leur soutien et leur aide tout au long de l'année. Nous remercions également **Habert Distribution** et la boulangerie-pâtisserie **Les Fins Gourmets** pour leur participation.

Nous remercions enfin **tous les parents et les membres de l'APE**, qui contribuent à la réussite de nos manifestations.



Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour le traditionnel goûter.

D'ici là, nous vous souhaitons de très belles vacances !!!

Association Gymnastique Montesquienne

Les cours de gymnastique animés par notre professeur Brigitte reprendront à la rentrée (le 9 septembre). On peut rappeler les bienfaits que procure une activité physique régulière pour la santé, le bien-être général, la « forme » physique et mentale, la souplesse des articulations, la coordination motrice, la mémoire des mouvements, les fonctions cardiovasculaire et respiratoire, ou encore le maintien et l'amélioration des fonctions musculaires. Au-delà des bienfaits sur le corps et l'esprit, ces séances contribuent aussi au renforcement du lien social.

Ces objectifs et nos activités ont été présentés pour le concours organisé par le Crédit Agricole dans le cadre des « *Trophées de la Vie Locale*, » dans le domaine « *Education, Action sociale, Santé, Solidarité* ». Ils ont été appréciés et ont permis à l'Association d'obtenir le 2nd prix et une subvention de 400 euros.

L'Association est aussi un groupe d'adhérent-es de tous âges, attaché-es au maintien d'une ambiance sympathique et chaleureuse pendant et en dehors des cours. Nous nous retrouvons ainsi pour une sortie annuelle, un repas de fin d'année (voir photo), la dégustation de crêpes et galettes diverses, et la fête des enfants.

Les cours de gym « nature » du mardi matin (un mardi sur 2) sont l'occasion, si la météo le permet, de mini-randonnées cardiotoniques au Canal du Midi, dans les coteaux ou autour du village.

Enfin, la séance supplémentaire de « gym douce » du jeudi (17h30-18h30) a rencontré un grand succès ; elle est suivie avec assiduité et sera donc reconduite la saison prochaine.

Rappel des horaires :

- cours de gym cardio : le lundi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 19h30 à 20h30
- cours de gym douce : le mardi matin de 10h30 à 11h30 (une semaine/2) et le jeudi de 17h30 à 18h30 et 18h30 à 19h30
- cours de gym nature : le mardi matin de 10h30 à 11h30 (une semaine/2)
- cours pour les enfants : le mardi de 16h45 à 17h30 (3-5 ans) et de 17h30 à 18h30 (6-10 ans).

Nous proposons des cours d'essais gratuits

N'hésitez pas à en profiter !

Vous ne prenez qu'un seul risque : que cela vous plaise !

Les tarifs annuels (2019-2020) sont identiques à ceux de la saison passée :

- 150 € : accès illimité à tous les cours : gym douce, gym cardio, gym «nature»
- 105 € : cours enfants

Inscriptions pour 2019-2020 :

Les inscriptions auront lieu sous la halle le mardi 3 septembre 2019 de 16h à 19h pour les enfants et les adultes. Nous accueillerons également les personnes intéressées lors des cours pour leur inscription.

DEBUT DES COURS : lundi 09 septembre 2019

Pour tous renseignements :

Laurence (présidente) : 06 74 14 11 08

Sylvie (trésorière) : 06 62 90 74 42

Bernard (secrétaire) : 05 61 81 86 22

Brigitte (professeur) : 06 67 23 92 69

Ou par courrier électronique : gymnastique.montesquieu@laposte.net



Légende de la photo

Pendant le repas de fin d'année de l'Association, en guise de « trou normand », Brigitte nous entraîne dans une chorégraphie très tonique.

LES AMIS DU THE DANSANT

Devant le succès rencontré l'an passé, notre association organisera pour la 2^{ème} année consécutive le réveillon du 31 décembre.

Cette soirée sera animée par l'orchestre Génération Musette (ambiance années 1980 et musette).

Vous pouvez déjà vous inscrire : contacts 06 38 62 51 21 – 06 71 64 98 12.

Bonnes vacances.

MOUSTIQUE TIGRE



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.



CUREZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.



ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.

GENDARMERIE

Gendarmerie nationale : prévention des vols.



Si vous apercevez des personnes ou véhicules suspects à proximité de ce type de commerce en particulier, bien vouloir nous aviser (surtout n'intervenez pas).

Notez si vous le pouvez le type, numéro d'immatriculation et la couleur du véhicule utilisé ainsi que la direction de fuite.

""""""""AYEZ LE BON RÉFLEXE : COMPOSEZ LE 17 ! """"""""

SOYEZ VIGILANTS

- Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée
- Ne cachez pas vos clefs en extérieur.
- Evitez les signes révélant votre absence (courrier accumulé).
- Ne laissez pas votre habitation totalement masquée de la rue par de la végétation.
- Equipez-vous, si possible, d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvements.
- Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de Villefranche de Lauragais (Opération Tranquillité Vacances)
- Imprimés à remplir sur internet ou disponibles en mairie.
- Soyez vigilants et solidaires entre voisins.

SOYEZ PRÉVOYANTS

- Photographiez vos objets de valeur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels.
- Fermez les portes, même si vous êtes chez vous.



Calendrier des prochaines manifestations

Vendredi 19 au lundi 23 juillet : fête locale organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 14 et dimanche 15 septembre : festival rock& swing organisé par SD Swing.

Dimanche 13 octobre : thé dansant organisée par les Amis du Thé Dansant.

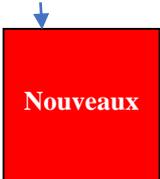
Mercredi 6 novembre : repas à thème organisé par les Aînés Montesquiens.

Dimanche 10 novembre : Halloween organisé par l'APE.

Lundi 11 novembre : cérémonie au monument aux morts organisée par la mairie.

Samedi 23 novembre : soirée dansante organisée par SD Swing.

Professionnels du village

 Nouveaux

Cap Bonbon : vente de bonbons sans allergène, sans gluten, sans sucre... :
06.37.09.99.18, capbonbon31@gmail.com

Maison d'hôtes «le Fleurat», 06 40 51 37 49 : c.nathalie66@hotmail.fr

SAFTI : conseiller en immobilier : 06.16.18.05.97, franck.catala@safti.fr

Pisco Façades : neuf , rénovation, isolation extérieure : 06.28.54.04.09, piscofacades@gmail.com

Réflexologie plantaire et palmaire, Monique Gasc : 06.77.01.14.43, moniquegasc@wanadoo.fr

Horticulteur Christophe : 05.61.27.13.43 ou 06.89.84.37.41

Paysagiste, entretien de jardin, Yoann Pradel : 06.73.48.63.27, yoann.pradel@hotmail.fr

Entretien espaces verts, Florian Saffon : 05.61.81.55.09 ou 06.78.01.78.53

Entretien et création d'espaces verts, élagage et abattage, BUC Paysages,

Alexandre Buc : 06.78.45.93.76, buc.paysages@orange.fr

Éleveur de volailles, Gérald Jeannerot : 06.88.22.76.75

Terrassement, assainissement JBF, Jean-Bernard Filippetto : 06.60.28.36.52

Transport BTB, terrassement, travaux divers, Thierry Bastié : 06.68.91.68.66

Menuiserie, isolation, placoplâtre, « Promenons-nous dans le bois », Thomas Boilevin :

06.80.96.62.86, thomas_boilevin@yahoo.fr

Coiffure à domicile, Geneviève Saffon : 05.61.81.55.09

Coach sportif à domicile, David Ledoux : 06.66.52.88.31 ; david.ledoux50@gmail.com

Maison d'hôtes de Bigot, chambres, gîtes, salle de réception, Mme & M. Joseph Pinel :
05.61.27.02.83

Maison d'hôtes «la bastide de Négra», 06 67 84 69 84 ; labastidenegra.fr ;
la.bastide.de.negra@gmail.com

Consommons nos vêtements autrement « Midi à ta porte », Hanna Bréchnignac : 06.87.21.47.82

Taxi, Philippe Bettinger : 06.19.55.29.97

Vente de véhicules automobiles d'occasion MG AUTOSTORE, Mickael Gomez : 06.58.46.71.93,
contactmgautostore@gmail.com

Agent général d'assurance AXA, prévoyance et patrimoine, Isabelle Aurat : 07.87.08.32.66,
agencea2p.isabelle.aurat@axa.fr

Mise en page, montage, numérisation, création d'affichettes, de dépliants, d'ouvrages, «Art'Air-édition», Pascale et Marc Balty : 06.06.60.09.88, contact@artair.fr



Assistants maternelles en exercice sur la commune :

- Christine Bénazet : 06.84.66.27.87
- Marie-José Cavat : 05.34.66.42.31
- Véronique Ferrer : 06.24.90.10.41
- Sylvie Filippetto : 06.12.39.43.91
- Blandine Merlaud : 05.34.66.19.78 ou 06.89.71.50.95
- Aude Molon-Prim : 06.66.56.36.86 - aude_prim@msn.com



Professionnels de Montesquieu-Lauragais, faites-vous connaître auprès des Montesquiens.

Contactez la mairie pour paraître dans notre rubrique



Pizza Toto Sur la place de la mairie tous les samedis soir de 18h à 21h



Boîtes à lettres

Afin de faciliter la distribution du courrier par la Poste, ainsi que l'acheminement de vos colis, nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos noms sur vos boîtes à lettres.



Déchetterie de Villefranche de Lauragais et de Montgeard à compter du 1^{er} octobre 2019

Les mardis, mercredis, vendredis et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Nouveau

Les pneumatiques sont admis.

Nuisances sonores



Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne au voisinage (tondeuses à gazon, perceuses, ...) ne pourront être effectués que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 en semaine,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- de 10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés.



Transport bus ligne 83

<https://transports.haute-garonne.fr/index.php?n=83>

Salles sur l'Hers – Toulouse /// Toulouse – Salles sur l'Hers



Vacances scolaires

Du vendredi 5 juillet 2019 au soir au lundi 2 septembre 2019 à 9h.

Mairie et agence postale communale

Tél : 05.61.81.63.45 - **Fax** : 05.62.71.29.60

E-mail : montesquieu.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-montesquieu-lauragais.fr

Horaires d'ouverture au public au 1^{er} juillet 2019

	Matin	Après-midi
Lundi		15h - 19h
Mardi		14h - 16h30
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 18h
Samedi	10h - 12h	

Permanence de Monsieur le maire : lundi de 17h à 19h - samedi de 10h à 12h

Services Médicaments pour les personnes isolées

Contactez les agents municipaux : Frédéric Frette, Guillaume Marquié
au 06.89.27.81.49 de 8h à 12h et de 14h à 16h

Objets trouvés

Adressez-vous au secrétariat de mairie

Groupe scolaire

École : tél. 05.61.81.63.38

Cantine scolaire : tél. 05.61.27.25.91

Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) : tél. 06.78.00.87.30

Bibliothèque

Ouverte en juillet tous les vendredis de 16h30 à 18h30, fermée en août.

Les horaires d'ouverture sont

tous les mercredis de 16h30 à 18h, tous les vendredis de 16h30 à 18h30

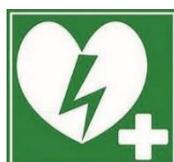
39 66 allo docteur

Un numéro pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end
et les jours fériés, partout en Midi-Pyrénées

M. l'abbé Régis L'Huillier

Presbytère - 19 place Gambetta - 31 290 Villefranche de Lauragais - Tél : 05.61.81.62.18

Le défibrillateur est situé



sur la façade de la mairie